

Rapport annuel d'activité
Rapport annuel d'activité
Rapport annuel d'activité

2003-2004

2003-2004
2003-2004



Regroupement des utilisateurs et
utilisatrices des transports collectifs
et alternatifs du Québec métropolitain

> mai 2004 <

Table des matières

Mot du président	p.4
Rappel de la mission de l'organisme	p.5
Plaintes et défense des droits	p.5
Administration	p.6
<i>Conseil d'administration</i>	p.6
<i>Équipe permanente</i>	p.7
<i>Employés temporaires</i>	p.7
<i>Collaboration</i>	p.7
<i>Membership</i>	p.7
<i>Bulletin électronique</i>	p.8
<i>L'Express</i>	p.8
<i>Le nouveau site web d'Accès transports viables</i>	p.9
Représentation	p.10
<i>Pétition pour un meilleur financement des transports collectifs</i>	p.10
<i>Consultations publiques de la CAMUL</i>	p.10
<i>Consultations publiques de la Ville de Québec sur l'Avenir des transports en commun</i>	p.11
<i>Forum sur l'avenir de Québec</i>	p.11
<i>Comités de citoyens</i>	p.11
Comité de citoyens de Saint-Sauveur	p.11
<i>Autres représentations</i>	p.11
Projets	p.12
<i>Projets développés par Accès transports viables</i>	p.12
Semaine des transports collectifs et alternatifs 2003	p.12
Accro à l'auto?	p.13
Un pied devant l'autre!	p.13

<i>Projets en partenariat</i>	p.13
Vélo-ville	p.13
Le vélo, ça me travaille	p.14
Dossiers	p.14
<i>Financement des transports collectifs</i>	p.14
<i>Hausse des tarifs du transport en commun</i>	p.15
<i>Journée internationale « En ville, sans ma voiture »</i>	p.15
<i>Centre Mère-Enfant</i>	p.16
<i>Partenariats Public-privé</i>	p.16
<i>Prolongement de l'autoroute du Vallon</i>	p.17
Visibilité et diffusion	p.17
Implication	p.17
<i>Comités</i>	p.18
Regroupement de la Capitale nationale pour la qualité de l'air	p.18
Coalition pour les transports collectifs	p.18
Conseil régional de l'environnement - Capitale nationale	p.18
Comité clientèle du Réseau de transport de la Capitale	p.18
<i>Colloques et conférences</i>	p.18

Mot du président

Une année bien remplie pour Accès transports viables !

Beaucoup de choses se sont passées dans le merveilleux monde des transports collectifs et alternatifs dans la région métropolitaine de Québec en 2003 ! Crise dans le financement du transport collectif et possibilités de partenariats public-privé, absence du « réflexe transport en commun » dans plusieurs projets urbains, consultations publiques sur le transport en commun, augmentation globale des tarifs, consultation sur le plan d'aménagement du Campus de l'Université Laval, ce n'est pas les dossiers qui ont manqué !

Dans un cas comme dans l'autre, l'équipe d'Accès transports viables était là pour représenter les utilisateurs et utilisatrices des transports collectifs et alternatifs et défendre leurs droits.

Aussi, en 2003, le Comité régional des usagers du transport en commun (CRUTEC) est devenu Accès transports viables, question de mieux coller aux nouvelles réalités, aux nouveaux enjeux et aux nouveaux défis du transport dans la région de Québec. Ce nom, traduit l'élargissement du mandat de l'organisme, tout en demeurant fidèle à ses racines.

Le mot « Accès » traduit la volonté de maintenir l'accessibilité à tous, tant sur le plan économique que sur le plan géographique. Pour ce qui est de « transports », ce mot rend compte à la fois de tous les modes de transport alternatifs à l'auto-solo et de la mobilité, du mouvement, des déplacements. Finalement, « viables » réfère au développement viable, un développement qui tient compte à la fois de l'environnement, de l'économie et du social. Un développement qui permet de diminuer les impacts sur le milieu, de faire des investissements plus cohérents plus efficaces, et ce, dans un souci d'une plus grande équité entre les personnes.

Et qui dit changement de nom dit changement de logo. En effet, notre ancien logo a subi une petite cure de rajeunissement. Il reprend plus clairement le symbole de la voie réservée commune à l'autobus, au vélo et à la marche. La bande verticale représente à la fois la voie de circulation, la voie cyclable et le trottoir.

Accès transports viables conserve évidemment sa double mission de défense des droits des utilisateurs et utilisatrices et de promotion des modes de transports collectifs et alternatifs.

Par nos projets et nos partenariats avec des organismes, de la région comme de la province, nous nous efforçons de faire des transports collectifs et alternatifs des choix attirants et compétitifs à l'auto-solo. La sensibilisation des citoyens passe par des projets concrets que nous devons mettre en œuvre, qu'ils soient petits ou grands. Chaque pas est important pour rendre meilleures nos collectivités en termes environnementaux, sociaux et économiques.

Comme à notre habitude, nous ferons tout ce qui est possible dans les prochains mois et les prochaines années pour que les transports collectifs et alternatifs et les droits des usagers deviennent une priorité de tous nos dirigeants, tous paliers de gouvernement confondus.

Rappel de la mission de l'organisme

Accès transports viables – Regroupement des utilisateurs et utilisatrices des transports collectifs et alternatifs du Québec métropolitain – est un organisme à but non lucratif regroupant les utilisateurs, les utilisatrices et les organisations socioéconomiques préoccupés par l'avenir des transports dans la région métropolitaine de Québec. Avant 2003, cet organisme, qui existe depuis 1991, était connu sous le nom de Comité régional des usagers du transport en commun (CRUTECH).

La mission principale d'Accès transports viables est de promouvoir des modes de déplacement viables dans la région de Québec et de défendre les droits des utilisateurs et utilisatrices des systèmes de transports alternatifs à l'auto-solo: transport en commun, vélo, marche, co-voiturage, propriété collective d'automobiles, véhicules non polluants. La réduction de la pollution atmosphérique provoquée par l'intense circulation automobile en milieu urbain est nécessaire pour améliorer la qualité de vie des citoyens. Cette réduction passe par la sensibilisation de la population et des pouvoirs publics à l'utilisation de modes de déplacement viables.

Se déplacer de façon viable a un impact bénéfique sur l'environnement (réduction des émissions des gaz à effet de serre, réduction de la consommation individuelle énergétique, etc.), sur la société (baisse de la congestion, diminution du stress et du bruit, etc.) et sur l'économie (coûts des infrastructures de transport, coûts de la congestion, etc.).

Chaque année (et ce, depuis 1991), Accès transports viables organise la Semaine des transports collectifs et alternatifs (STCA). Durant toute la durée de l'évènement, diverses activités sont organisées afin de sensibiliser la population aux impacts et aux enjeux liés aux déplacements individuels en automobile.

Régulièrement, l'organisme se prononce sur divers projets ou orientations de développement en transport. Sa participation aux consultations et aux tables de concertation permet de rappeler aux décideurs l'enjeu primordial qu'est celui du transport à Québec.

Plaintes et défense des droits

Au cours de l'année 2003-2004, Accès transports viables a reçu une trentaine de commentaires et plaintes. La moitié de ceux-ci ont été faits par téléphone et l'autre moitié via le site Internet de l'organisme.

Dans plusieurs cas, nous avons encouragé les personnes qui nous ont contacté à déposer une plainte officielle auprès du service à la clientèle du RTC et nous les avons conseillés sur la meilleure manière de le faire.

Dans deux cas précis, nous avons poussé nos démarches un peu plus loin en contactant directement les instances concernées. Dans un cas, nous avons appuyé une citoyenne qui rencontra des problèmes à traverser à pied l'intersection du Chemin des Quatre-bourgeois et du boulevard du Vallon. Selon nous, le problème se situe au niveau de l'autorisation en tout temps du virage à droite au feu rouge. Une lettre a été envoyée au Service des transports de la Ville de Québec à ce sujet. Dans un autre cas, nous avons soutenu un usager qui réclamait que le

RTC lui retourne gratuitement et rapidement son laissez-passer mensuel qu'un chauffeur avait injustement confisqué. Dans un cas semblable, nous avons demandé au RTC que le retour rapide et gratuit du titre de transport à l'utilisateur devienne une procédure officielle.

Par ailleurs, plusieurs usagers se sont plaints des hausses de tarifs annoncées en novembre. Beaucoup de commentaires informels ont été formulés en ce sens lors de la campagne de signature de la pétition pour l'amélioration du financement du transport en commun. Les gens se plaignaient principalement de l'absence d'amélioration du service malgré les hausses successives de tarifs.

Finalement, beaucoup d'utilisateurs des transports collectifs et alternatifs nous ont contactés pour nous faire part de leur opinion sur les différentes manières d'améliorer la situation du transport collectif et alternatifs dans la région et discuter de leurs idées avec nous. Ces échanges sont souvent très intéressants et inspirants. Certains en ont profité pour demander des renseignements relatifs au transport durable dans la région de Québec. De plus, un nombre important d'étudiants des cégeps de la région et de l'Université Laval ont utilisé le Centre de documentation d'Accès transports viables, le plus souvent pour réunir des documents sur l'implantation d'un système léger sur rail (SLR) dans la région de Québec. Lorsque cela apparaissait nécessaire ou sur demande, des rencontres entre le personnel et les bénévoles d'Accès transports viables, les citoyens et les étudiants de la région ont été organisées.

Administration

Conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Accès transports viables est composé de 11 membres :

- Pascal Laliberté, **président**
- Jérôme Vaillancourt, vice-président
- Alexandre Turgeon, trésorier
- Edith Lavallée
- Brigitte Morneau
- Émilie Thibault
- Benoît Gervais
- Jean-Sébastien Chamard
- Jean Lajoie
- Charles Larochelle
- Jean-Baptiste Maur

Le conseil d'administration d'Accès transports viables a été constitué par l'Assemblée générale annuelle de l'organisme au 1085 de Salaberry le 10 juin 2004. Il s'est réuni 6 fois entre le 1 avril 2003 et le 31 mars 2004. Les procès verbaux de ces réunions sont disponibles chez Accès transports viables.

- 30 avril 2003
- 28 mai 2003
- 2 juillet 2003

- 3 septembre 2003
- 12 décembre 2003
- 26 janvier 2004

Équipe permanente

En juin 2003, Mathieu Cyr quittait son poste de coordonnateur de l'organisme. Christian Savard, chargé de projet et bénévole depuis l'été 2002, a pris la relève depuis. En Octobre 2003, Jean-Baptiste Maur a été embauché grâce à l'appui du Fonds d'action québécois pour le développement durable.

Employés temporaires

Accès transports viables engage chaque année des étudiants pour appuyer l'organisation de la STCA. Ainsi, au courant de l'été 2003, Marie-France Boulay s'est jointe à l'équipe et a occupé le poste de chargée des communications pour la STCA 2003.

Au printemps 2003, Mathilde Girardot, dans le cadre de son Diplôme d'université technologique (DUT) en Carrières sociales, option Gestion urbaine de l'Université Aix-Marseille II, grâce à l'appui de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), a effectué un stage chez Accès transports viables. Elle s'est principalement intéressé aux conséquences de la ratification du Protocole de Kyoto sur le secteur des transports au Québec. Elle a d'ailleurs produit un rapport sur le sujet.

Collaboration

En 2003-2004, Accès transports viables a continué sa collaboration avec les organismes et les entreprises d'économie sociale du Centre de l'Environnement.

Membership

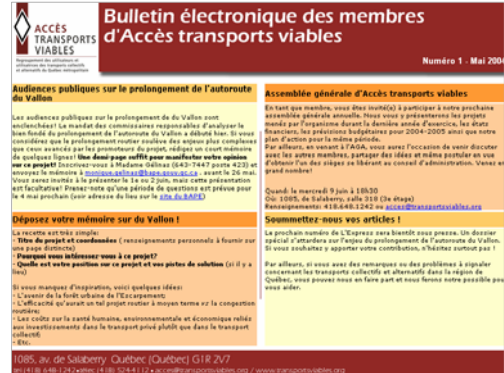
La base de données des membres et partenaires d'Accès transports viables accusait un certain retard dans sa mise à jour et dans sa gestion. Des efforts particuliers ont donc été entrepris afin d'améliorer l'interface graphique et logistique de la base de donnée. Par la même occasion, une relance massive a été entreprise afin de renouveler l'inscription des nos membres. La campagne de renouvellement présentement en cours a permis de régulariser la situation de plusieurs dizaines de membres. Notons que cette opération de renouvellement et d'élargissement du membership devra être permanente afin de s'éviter de prendre du retard. La nouvelle base de données mise en place facilitera le travail à ce niveau.

Bulletin électronique

Accès transports viables s'est doté du bulletin électronique afin de communiquer avec ses membres possédant une adresse de courriel. Cela nous permet de rester en contact avec nos membres ainsi que de les informer sur des dossiers importants rapidement. De plus, sa facilité de conception représente pour nous un moyen de communication expéditif et peu onéreux.

L'Express

L'Express a été édité trois fois entre avril 2003 et mars 2004 (mai 2003 – septembre 2003 – mars 2004). Le tirage varie de 500 à 800 exemplaires.



Mai 2003 : Le tramway à Québec

- Orientations stratégiques du RTC
- Les aléas d'un cycliste



Septembre 2003 : STCA 2003 Accro à l'auto ?

- Vieux-Québec vs Échangeur autoroutier
- Programme de transport durable d'Environnement Canada
- Projet Vélo-Ville
- Comité clientèle du RTC
- Pollution atmosphérique et transport en commun





Mars 2004 : Dossier Spécial Usagers

- Coalition pour le transport en commun
- Consultation du l'avenir du transport en commun à Québec

Ce bulletin, destiné aux membres et aux partenaires, a changé légèrement dans sa formule. Depuis les deux derniers numéros, la rédaction s'axe de plus en plus autour d'un dossier « spécial » à traiter. Par exemple, le numéro du mois de mars 2003 s'attardait sur le quotidien des usagers des transports collectifs et alternatifs. Dorénavant, les différents numéros de L'Express tenteront d'éclaircir certains enjeux spécifiques des transports collectifs et alternatifs. Bien entendu, le suivi de l'actualité y est toujours assuré et divers éléments viennent compléter l'ensemble rédactionnel. Une réflexion constante est toutefois entreprise afin de bonifier le contenu et la présentation de L'Express. Nous espérons que cette amélioration du contenu facilitera la vente de publicité qui permettra de l'autofinancement du bulletin.

Le nouveau site web d'Accès transports viables

Avec son nouveau nom, il était devenu primordial de remettre l'ancien site internet du CRUTEC à neuf. Outre la refonte graphique, le contenu du site a grandement été amélioré. Toute la documentation, ou presque, se retrouve sur le nouveau site web. Également, les mises à jour y seront plus régulières. Pour avoir un aperçu, il suffit de se rendre à www.transportsviables.org

L'interface graphique a été réalisée par les graphistes de Corsaire Design tandis que la programmation a été élaborée par Viabyllis Informatique. Le site internet d'Accès transports viables se destine graduellement à devenir un portail d'information efficace sur les transports collectifs et alternatifs tout en permettant aux internautes de se renseigner sur les activités que nous menons.



Représentation

Pétition pour un meilleur financement des transports collectifs

Durant l'automne 2003, Accès transports viables a arpenté les rues de Québec afin de recueillir le plus grand nombre de signatures possible dans le cadre de la pétition demandant un meilleur financement des transports en commun. Cette campagne, lancée par la Coalition pour les transports collectifs, s'adressait aux trois paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) et faisait suite à l'annonce préliminaire de l'augmentation des tarifs des titres de transport pour toutes les sociétés de transport de la province.

Finalement, nous avons réussi à recueillir près de 5 000 signatures à travers la région. Au total, dans la province, ce sont 60 000 signatures qui auront été collectées. La pétition a été déposée aux conseils municipaux de Montréal et Québec ainsi qu'au Parlement provincial et à la Chambre des Communes. Malheureusement, malgré la ferveur et le soutien populaire, les revendications consignées dans la pétition n'ont pas été respectées.

Cette campagne de récolte de signatures a occupé beaucoup de notre temps durant les mois d'automne. Cela nous a permis de rencontrer les usagers des transports collectifs et de nous faire connaître auprès d'eux. Par ailleurs, notons qu'à travers la province et parmi les 32 organismes composant la Coalition pour le transport en commun, Accès transports viables a été le second organisme (après Équiterre) à récolter le plus de signatures dans la collectivité.

Consultations publiques de la CAMUL

L'Université Laval est en pleine réflexion sur l'aménagement de son campus. Afin de prendre le pouls de la population estudiantine et des groupes locaux, la CAMUL (Commission d'Aménagement de l'Université Laval) a conduit des audiences publiques en début d'année. Accès transports viables a participé à ces audiences car il s'agissait d'une bonne opportunité de faire valoir les enjeux des transports collectifs et alternatifs auprès de l'Université.

Après avoir déposé un mémoire, nous avons effectué une présentation de notre vision de l'aménagement du campus de l'Université Laval sous le thème « Vers un véritable quartier universitaire... où le transport viable est prioritaire ». Une copie de ce mémoire est disponible sur le site internet d'Accès transports viables à l'adresse suivante : www.transportsviables.org/pdf/memoires/memoire_camul.pdf

ACCÈS TRANSPORTS VIABLES
Le financement des infrastructures et l'utilisation des transports collectifs, et alternatives de modes métropolitains

cre-capitale nationale
Le développement économique et social de la région métropolitaine de Montréal

CADEUL
Le développement économique et social de la région métropolitaine de Québec

Équiterre
Le développement durable et la justice sociale

VE LO
Le développement durable et la justice sociale

ENJEU NÈSE
Le développement durable et la justice sociale

Conseil régional de l'environnement de Montréal

Conseil régional de l'environnement de Québec

Conseil central du Montréal métropolitain

CSN

AMM
Association des maires de Montréal

COOPÉRATION JEUNESSE
Le développement durable et la justice sociale

Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain

Considérant que :

- Le financement annuel au transport en commun urbain a été réduit de plus de 100 millions de dollars depuis 1991 au Québec,
- La qualité de ce service public et son accessibilité ont grandement diminué,
- Le Canada, appuyé par l'Assemblée nationale a ratifié le Protocole de Kyoto visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, dont plus du tiers provient du secteur des transports,

Nous demandons

Aux maires des 9 municipalités de plus de 100 000 habitants du Québec de :

- Améliorer et développer les services et les infrastructures de transport en commun,
- Geler les tarifs,

À l'Assemblée nationale, au ministre des Transports et au Premier ministre du Québec

- Augmenter le financement du transport en commun de façon à en assurer le développement et ce, dès janvier 2004,

À la Chambre des Communes, au Ministre des Transports et au Premier ministre du Canada de :

- Investir de façon significative dans le fonctionnement et les infrastructures de transport en commun urbain.



La CAMUL devrait déposer ses orientations d'ici à la fin de l'année 2004. Ce sera l'occasion pour nous de constater les changements souhaités au niveau de la gestion de la mobilité sur le campus.

Consultations publiques de la Ville de Québec sur l'avenir des transports en commun

En janvier 2004, la Ville de Québec, par l'intermédiaire de la Commission consultative sur les transports, la circulation et le stationnement, a entrepris une vaste consultation sur les actions à entreprendre pour assurer un meilleur avenir aux transports en commun. Accès transports viables a bien entendu participé à ces consultations en vue d'apporter son point de vue. Un mémoire intitulé « Agir et décider maintenant ! » a été déposé et présenté à la Ville. Il est consultable à www.transportsviables.org/pdf/memoire/memoire_avenirTEC.pdf



La Ville de Québec procède présentement à l'étude des différents mémoires et déposera ses recommandations concernant l'avenir des transports en commun à Québec.

Forum sur l'avenir de Québec

Accès transports viables a participé activement au forum tenu par la Ville de Québec en juin 2003. Cette journée visait à obtenir, de la part des citoyens, des pistes ou des idées liées au développement de la ville dans les prochains vingt ans. Étant particulièrement préoccupé des enjeux reliés aux transports et à l'aménagement du territoire, nous en avons profité pour exposer certaines urgences à prendre en compte dans le développement de l'agglomération québécoise. Nous avons invité la Ville de Québec à orienter son développement autour des transports collectifs et alternatifs afin d'offrir aux citoyens un milieu de vie de qualité. Ce forum permettra aux instances municipales d'élaborer certaines orientations pour le prochain plan d'aménagement et de développement de la Ville de Québec.

Comités de citoyens

Comité de citoyens de Saint-Sauveur

Accès transports viables a été invité par le Conseil de quartier de Saint-Sauveur et par le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur à participer aux consultations portant sur l'élaboration du plan directeur du quartier.

Autres représentations

- Rencontre avec le RTC sur les Orientations stratégiques de la société de transport (Avril 2003)
- Participation aux consultations de la Ville de Québec sur sa politique de lotissement. (Octobre 2003)
- Participation à la consultation publique sur le plan stratégique de l'arrondissement La Cité (Novembre 2003)

- Participation aux consultations publiques de la Ville de Québec sur l'instauration d'un règlement sur le contrôle de la marche au ralenti des véhicules. (Décembre 2003)

Projets

Projets développés par Accès transports viables

Semaine des transports collectifs et alternatifs 2003

La STCA est, sans contredit, le projet annuel le plus important d'Accès transports viables. Depuis douze ans maintenant, la STCA permet aux citoyens et aux citoyennes de la région de la Capitale nationale de s'informer sur les transports collectifs et alternatifs autour de l'organisation de différentes activités de sensibilisation.

La Semaine des transports collectifs et alternatifs a été un véritable succès. Accès transports viables a réussi à organiser toute une panoplie d'activité pour l'édition de 2003. En nouveauté cette année, l'organisation d'un colloque sous le thème du programme-employeur qui aura attiré plus d'une centaine de participants et aura récolté une évaluation élogieuse de leur part.

Le groupe Polémil Bazar aura su donner un ton festif à la semaine avec le spectacle qu'il a tenu à l'Autre Caserne devant un public de plus de 150 personnes. Enfin, comme à chaque année, la randonnée cycliste est venue clôturer la STCA avec 700 participants.



Pour connaître les détails de la STCA de 2003, nous vous invitons à consulter le rapport d'activité de la STCA 2003 sur notre site web à l'adresse suivante : www.transportsviables.org

Accro à l'auto ?

Le projet de guide Accro à l'auto ? devait être lancé lors de la STCA de 2003. Malheureusement, par manque de financement, le projet n'a pas pu prendre son envol. Toutefois, la volonté d'Accès transports viables de monter le guide reste à l'ordre du jour. Plusieurs subventionnaires seront approchés et il est raisonnable d'espérer obtenir les fonds nécessaires pour la mise en place du guide et sa diffusion. L'élaboration du guide est déjà bien avancée mais nécessite encore quelques ajustements. Il s'agira certainement de l'un des projets à traiter en priorité lors de l'exercice 2004-2005.

Un pied devant l'autre !

Le dernier projet mis en branle par Accès transports viables concerne le transport actif pour se rendre à l'école. En effet, dans le cadre du Fonds pour la Santé, du gouvernement du Canada, Accès transports viables a déposé une demande de subvention pour monter le projet Un pied devant l'autre !

Pour en faire un bref portrait, Un pied devant l'autre ! s'inspire du programme Way to go de Colombie-Britannique. Pour combattre l'obésité croissante chez les jeunes, la circulation automobile dangereuse aux abords des écoles et pour réduire la pollution atmosphérique, Accès transports viables espère, en accord avec divers partenaires (dont les trois commissions scolaires de la rive nord de la région de Québec), mettre en place un projet-pilote qui favorisera le transport actif au détriment de l'automobile pour les déplacements entre le domicile et l'école pour les élèves de 14 écoles primaires de la région.

Outre l'impact sur la santé des jeunes, sur la sécurité et la pollution, nous aspirons à ce que les jeunes enfants développent un réflexe vers le transport viable plutôt qu'un automatisme vers l'automobile pour se déplacer. N'oublions pas que les enfants d'aujourd'hui seront les adultes de demain, il convient donc de leur enseigner une façon viable et efficace de se déplacer, autre que l'automobile.

Projets en partenariat

Vélo-ville

Vélo-Ville est un projet qui vise l'implantation de vélos en libre-service de type corporatif ou institutionnel, c'est-à-dire fournis par l'employeur ou l'institution d'enseignement. Il s'agit d'une initiative de Vivre en Ville, en partenariat avec Accès transports viables et les organismes hôtes voulant offrir le service.

Avec le projet Vélo-Ville, Vivre en Ville et ses partenaires mettent gracieusement à la disposition des employés, des étudiants ou de toutes autres clientèles ciblées, des vélos en libre-service. Les vélos peuvent être empruntés sur présentation d'une preuve de travail et/ou d'une carte d'identité (permis de conduire, carte étudiante, etc.), selon les modalités et l'horaire fixés par l'organisme hôte. Pour ce qui est de l'équipement roulant, de vélos standard (réusinés contenant 90 % de pièces neuves) et des vélos à assistance électrique sont disponibles pour la saison 2004. Les modalités de fonctionnement, d'emprunt et de gestion sont déterminées avec l'organisme hôte.

Dans le contexte du protocole de Kyoto, les gouvernements, les institutions et les organismes veulent donner l'exemple, en ouvrant la voie à un mode efficace et écologique de déplacement et favoriser l'utilisation du vélo pour les déplacements d'affaires, les déplacements utilitaires et les déplacements de loisir.

Le vélo, ça me travaille

Le projet « Le Vélo, ça me travaille ! » a deux objectifs : 1) sensibiliser les gestionnaires d'édifice, les employeurs et les travailleurs au rôle qu'ils peuvent jouer dans l'amélioration de la qualité de l'environnement par des interventions ciblant le vélo comme mode de transport et 2) appliquer les savoirs transmis lors de formations par la mise en place de projets-pilotes en accompagnant les gestionnaires et les employeurs intéressés dans la mise en place d'initiatives concrètes.

Pour ce faire, 2 guides de formation ont été élaborés, 1 pour les gestionnaires d'édifice et les employeurs et un pour les travailleurs.

Nous rencontrerons dans les prochains mois plus de 75 gestionnaires d'édifice et employeurs de la grande région de Québec. Lors de formations d'une heure trente qui seront offertes en petit groupe. Parallèlement, nous sensibiliserons plus de 500 employés par une formation d'une heure sur les lieux d'emploi, ainsi que par la distribution de 500 guides. Ces formations se dérouleront durant les mois d'août et septembre 2004.

Enfin, nous accompagnerons les gestionnaires d'édifice et les employeurs intéressés à mettre en oeuvre des projets-pilotes visant l'implantation de commodités à destination.

Dossiers

Financement des transports collectifs

L'automne a été chaud pour les transports en commun. Avec l'arrivée du nouveau gouvernement provincial, les directeurs et présidents des différentes sociétés de transport de la province ont tiré la sonnette d'alarme pour demander un meilleur financement des transports collectifs. Accès transports viables et d'autres organismes ont joint leurs efforts à celui des sociétés de transport. De cette initiative est née la Coalition pour les transports collectifs. Comme nous le mentionnions précédemment, une campagne de sensibilisation et de récolte de signatures a été mise en branle et près de 60 000 signatures d'appui aux transports collectifs ont été recueillies.

Le gouvernement provincial finance actuellement 7% des transports collectifs contre 37% en 1990. Pour sa part, le gouvernement fédéral constitue le seul gouvernement d'un pays du G-7 à ne pas s'impliquer dans les transports en commun puisqu'il n'attribue aucune somme au budget des sociétés de transport. Concrètement, les sociétés de transport affichent un manque à gagner de 90 millions \$ pour cette année et ce trou n'est pas près de se résorber si une contribution gouvernementale ne vient pas colmater la brèche, à moins que la clientèle ne soit mise à contribution.

Finalement, depuis cette période de grogne générale, rien n'a été entrepris de la part des gouvernements. En fait, le ministère des Transports du Québec estime même qu'il fait largement sa part en financement partiellement les frais d'immobilisation et d'infrastructures. Seules les municipalités et les usagers ont dû augmenter leur part de financement.

Accès transports viables s'est bien évidemment prononcé en faveur d'une participation

accrue des gouvernements québécois et fédéral dans le financement des sociétés de transport.

Hausse des tarifs du transport en commun

Ce dossier découle directement de celui du financement. En effet, faute de volonté gouvernementale d'investir davantage dans les transports collectifs, les sociétés de transport en commun ont du aller puiser dans les poches des usagers. L'augmentation des tarifs a parfois été plus que drastique en dépassant les 10% dans certains cas. À Québec, l'augmentation a été moindre (3,75%) mais est restée inévitable.

Accès transports viables, en tant que Regroupement des utilisateurs et utilisatrices des transports collectifs, s'est exprimé contre cette augmentation et a fait part de son mécontentement (ainsi que de celui de ses membres) face à cette nouvelle augmentation de tarifs. En effet, nous avons souligné le fait que les usagers du transport en commun font les frais du désengagement de l'État en matière de transport public puisque les prix des titres de transport ont flambé deux fois plus vite que l'inflation au courant des douze dernières années.

Notre organisme a à coeur de freiner cette inflation régulière des titres de transport tandis que la construction d'infrastructures routières bénéficie de plus en plus de crédits.

Journée internationale « En ville, sans ma voiture »

La Journée internationale « En ville, sans ma voiture » est un évènement organisé depuis 1997 et connaît un succès grandissant à chaque année. En effet, en 2003, plus de 1 300 villes organisaient un tel évènement.

Le 22 septembre 2003, la Ville de Montréal organisait sa première journée sans voiture tandis que la Ville de Québec n'emboîtait toujours pas le pas. Accès transports viables a donc fait des représentations auprès de la Ville afin qu'elle aille de l'avant pour 2004. De plus, nous avons offert notre collaboration pour la promotion et l'animation de cette journée. Nous avons bon espoir de voir l'organisation d'une Journée sans voiture se concrétiser à Québec dès cette année.

Par ailleurs, notons que cette journée internationale cadre parfaitement avec le calendrier d'Accès transports viables puisqu'une éventuelle tenue de l'évènement se ferait durant la Se-



maine des transports collectifs et alternatifs. Pour l'instant, nous n'avons pas encore eu la confirmation de l'organisation d'une telle journée cette année.

Centre mère-enfant

La construction récente du Centre Mère-Enfant a fait l'objet d'une attention particulière de la part d'Accès transports viables. En effet, le nouveau complexe hospitalier s'est érigé aux abords du boulevard Laurier et a nécessité la mise en place d'un vaste stationnement souterrain de 575 places. Sur le boulevard circulent les deux lignes d'autobus les plus importantes du RTC (la 800 et la 801) afin de véhiculer les clients et les employés des commerces, des services environnants et du Centre Mère-Enfant.

Accès transports viables a plusieurs fois exprimé son mécontentement sur le fait que les plans de construction du Centre Mère-Enfant n'ont pas pris en compte la possibilité d'intégrer une aire d'attente couverte et chauffée pour les usagers du transport en commun. Pour notre part, nous estimons que ce cas aurait pu faire l'objet d'une démonstration à adopter lors de l'érection d'un bâtiment d'importance aux abords de parcours importants du réseau du RTC. Il est tout à fait normal de construire des places de stationnement pour ce type d'édifice mais il est regrettable de ne pas avoir intégré d'autres types de moyen de transport.

Accès transports viables compte surveiller les éventuels chantiers d'importance afin de s'assurer que les intérêts des utilisateurs et utilisatrices des transports en commun soient pris en compte.

Partenariats public-privé

M. Marcoux, ministre des Transports du Québec, a fait l'annonce en début d'année que le gouvernement pourrait entreprendre la mise en place de partenariats public-privé pour la gestion des transports collectifs à travers la province. Accès transports viables compte surveiller de très près ce dossier. Nous nous sommes déjà prononcé une première fois par voie de communiqué et une certaine fébrilité s'est faite sentir au niveau de différents syndicats de travailleurs. Cela nous a mérité une bonne couverture médiatique et l'on dénote donc que cette annonce pourrait donner suite à un débat prochainement.

Les partenariats, tels que présentés, ne représentent pas, selon nous, une panacée en matière de gestion des sociétés de transports publics. Même si certains cas de partenariat ont été couronnés de succès, il ne faut pas oublier que d'autres se sont avérés désastreux, tant au niveau du service offert qu'au niveau de l'augmentation tarifaire pour les usagers. Le projet mis de l'avant par le gouvernement provincial n'en est qu'au stade de l'ébauche mais l'on sent qu'il s'agit d'un début de réponse aux questions de la participation gouvernementale dans le financement des sociétés de transport en commun.

Prolongement de l'autoroute du Vallon

Plus que jamais, le ministère des Transports du Québec (MTQ) et la Ville de Québec semblent déterminés à aller de l'avant avec leur projet de prolongement de l'autoroute du Vallon entre le boulevard Lebourgneuf et le boulevard Bastien. Selon les deux promoteurs, ce prolongement est essentiel afin de régler des problèmes de circulation (congestion et trafic de transit) dans le secteur et permettre le développement résidentiel.

Pour Accès transports viables, le projet soumis ne tient pas assez compte des possibilités

des transports collectifs et alternatifs. Au contraire, en augmentant encore une fois la capacité routière de la région, ce projet encouragera l'utilisation individuelle de l'automobile au détriment des modes de transport viable. Qui plus est, il favorisera l'étalement urbain. Pour ces raisons, Accès transports viables entend continuer à décrire ce projet et souhaite se faire entendre durant l'éventuelle audience publique du BAPE.

Visibilité et diffusion

La visibilité médiatique dont a joui Accès transports viables en 2003-2004 n'est pas du tout négligeable. Un défi se présentait à nous : pouvoir continuer à obtenir une certaine représentation médiatique dans le contexte où nous avons changé de nom. Nous pensons globalement avoir acquis une bonne couverture de la part des médias. Au fil du temps, les journalistes adoptent de plus en plus le réflexe de prendre acte de nos positions sur certains sujets ou lorsque certaines annonces concernant le monde des transports sont faites dans les médias.

Nous espérons globalement obtenir une couverture médiatique de plus en plus soutenue afin de mieux faire connaître l'organisme. La STCA devra être mieux vendue aux médias car l'édition de 2003 n'a pas bénéficié de la couverture escomptée. En fait, Accès transports viables doit devenir l'organisme « incontournable » sur les questions liées aux transports abordées dans les médias de la région de Québec. D'ailleurs, nous avons entrepris cette année de nous prononcer régulièrement (par l'entremise de communiqués de presse) sur l'actualité du monde des transports.

Globalement, nous croyons avoir amélioré notre visibilité par rapport à l'année dernière. L'annexe du rapport d'activité présente le détail des différentes apparitions médiatiques d'Accès transports viables.

Implication

L'action communautaire menée par Accès transports viables implique la nécessité d'établir des liens et des contacts avec d'autres organisations qui partagent des objectifs semblables aux nôtres. Pour cela, nous tentons de siéger sur divers comités ou regroupements afin de pouvoir établir des partenariats potentiels ou pour apporter notre soutien à d'autres regroupements. Également, nous tâchons d'être présents lors de divers événements afin de parfaire notre expertise dans le domaine des transports publics, de l'environnement et de l'action communautaire.

Comités

Regroupement de la Capitale nationale pour la qualité de l'air (RCNQA)

Dans la dernière année, Accès transports viables est officiellement devenu membre du Regroupement de la Capitale nationale pour la qualité de l'air (RCNQA). Le RCNQA a pour mandat de discuter et de trouver des solutions communes aux problématiques reliées à la qualité de l'air.

Coalition pour les transports collectifs

Face aux problèmes chroniques de sous-financement du transport en commun et de hausses successives des tarifs du transport en commun, une coalition d'organisme a été mis en place l'automne 2003 à l'échelle de la province afin d'inciter les différents paliers de gouvernement à redresser la situation. Accès transports viables fait partie de cette coalition et y a activement participé, notamment lors de la campagne de signature de la pétition réclamant un meilleur financement des transports collectifs. Cette coalition est devenue permanente et continue ses activités.

Conseil régional de l'environnement – Capitale nationale

Jean Lajoie et Christian Savard ont représenté à tour de rôle Accès transports viables sur le Conseil d'administration de Conseil régional de l'environnement- Région de la Capitale nationale.

Comité clientèle du Réseau de transport de la Capitale

Le Comité-clients du RTC, composé d'usagers du transport en commun, est une instance dont l'objectif est de s'assurer de la qualité du service offert par la société de transport. Accès transports viables y délègue deux représentants. Pour 2003-2004, les représentants d'Accès transports viables ont été Pascal Laliberté et Natacha Auclair. Pascal Laliberté est d'ailleurs le Président du Comité-clients.

Colloques et conférences

- Atelier de développement des connaissances des administrateurs bénévoles (17 mars)
- Ateliers Éco-Action (2 et 3 février 2004)
- Journées annuelles de la santé publique (4 décembre 2003)



Regroupement des utilisateurs et
utilisatrices des transports collectifs
et alternatifs du Québec métropolitain

1085, avenue de Salaberry
Bureau 315
Québec (Québec)
G1R 2V7

T: 418.648.1242 / F: 418.524.4112

acces@transportsviables.org / www.transportsviables.org